

PCC-01/190 Chişinău, 24 mai 2016

M. George PAPUASHVILI Président de la Cour constitutionnelle de Géorgie

Président de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes

Fax: (373 22) 25-37-46

E-mail: secretariat@constcourt.md

Cher Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que j'ai reçu votre aimable invitation au XVIIème Congrès de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes qui aura lieu les 29 juin - 1er juillet 2017 à Batoumi, en Géorgie. Je suis impatient d'assister au congrès et prendre part à une réunion substantielle entraînant des discussions et des échanges de vues sur des aspects de la justice constitutionnelle qui revêtent une importance capitale pour tous les participants. Au nom de la Cour constitutionnelle de la République de Moldova, je voudrais apprécier les efforts qui sont entrepris pour les travaux préparatoires de cet événement remarquable.

Vu l'importance de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes comme organisation régionale rassemblant la plupart des institutions de juridiction constitutionnelle européennes et agissant au nom d'une Cour constitutionnelle qui aspire à confirmer sa position parmi les institutions similaires à longue tradition constitutionnelle, je voudrais prendre l'initiative et présenter la candidature de la Cour constitutionnelle de la République de Moldova en tant qu'organisateur et cour hôte du XVIIIème Congrès de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes.

La Cour constitutionnelle de la République de Moldova est devenue membre à part entière de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes en 2000, à Bruxelles, et depuis lors, a participé activement aux travaux de la conférence afin de partager son expérience en matière constitutionnelle. A part son statut de membre à part entière d'autres organisations internationales et régionales sur la justice constitutionnelle, la Cour constitutionnelle de la République de Moldova, conjointement avec les cours constitutionnelles de Géorgie, de Lituanie et d'Ukraine, ont créé, en 2015, l'Association de Justice Constitutionnelle des Pays de la région de la Mer Baltique et la Mer Noire (BBCJ).

Tel: (373 22) 25-37-08

(373 22) 25-37-20

Ainsi, le premier Congrès de BBCJ se tiendra sous la présidence de la Cour constitutionnelle de la République de Moldova à la fin du mois de juin 2016.

En plus, en sa qualité de membre à part entière de l'Association des Cours Constitutionnelles ayant en Partage l'Usage du Français (ACCPUF), qui comprend 45 Cours constitutionnelles et juridictions équivalentes, la Cour constitutionnelle de la République de Moldova accueillera, les 28 septembre - 2 octobre 2016 à Chişinău, la 8^{ème} Conférence des chefs d'institution de l'ACCPUF.

Au cours des dernières années, la Cour constitutionnelle de la République de Moldova en partenariat avec le Conseil de l'Europe, la Commission de Venise, la Fondation IRZ, le PNUD, les Fondations Konrad Adenauer et Hanns Seidel et autres institutions a organisé plusieurs conférences, tables rondes et formations sur divers aspects du droit constitutionnel et des droits de l'homme.

Les développements récents de la Cour constitutionnelle de la République de comme l'examen de la constitutionnalité des constitutionnels, le développement d'une solide jurisprudence relative à la législation en matière de la lutte contre la corruption, ont généré d'amples discussions, contribuant ainsi au renforcement de son rôle dans la société.

La République de Moldova est sise au centre géographique de l'Europe et à la croisée des chemins entre l'Ouest et l'Est. Après la déclaration de l'indépendance, notre pays s'est orienté vers l'affermissement des valeurs démocratiques partagées par tous les Etats membres de l'Union Européenne. Nous avons la conviction qu'afin d'édifier un État démocratique régi par la primauté du droit, l'intégration dans la famille européenne est la seule vraie voie pour notre pays.

Il n'y a pas de meilleure preuve de nos aspirations européennes que la volonté d'accueillir à Chişinău le Cercle des Présidents et le XVIIIème Congrès de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes, qui réuniront toutes les juridictions constitutionnelles de l'Europe afin de faciliter la coopération entre la Cour constitutionnelle de la République de Moldova et les autres cours constitutionnelles ou instances équivalentes des pays européens.

Par conséquent, nous vous saurions gré de bien vouloir soutenir notre candidature et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Tel: (373 22) 25-37-08

(373 22) 25-37-20

Alexandru TĂNASE

Président

E-mail: secretariat@constcourt.md

Fax: (373 22) 25-37-46